DANS LE NUMERO

Construction de la nouvelle unité de la CNA p. 1

Un Sénateur français à Erévan p. 2

Lettre ouverte à Recep Tayyip Erdogan p. 6

Attente de la décision du Conseil constitutionnel français p. 6

L'Arche de Noé

Noyan Tapan

HIGHLIGHTS

Hebdomadaire

Depuis le 4 Mai 1993

#6 (903)

20 Février

2012

Ne peut être vendu séparément

La rencontre des chefs de la coalition politique

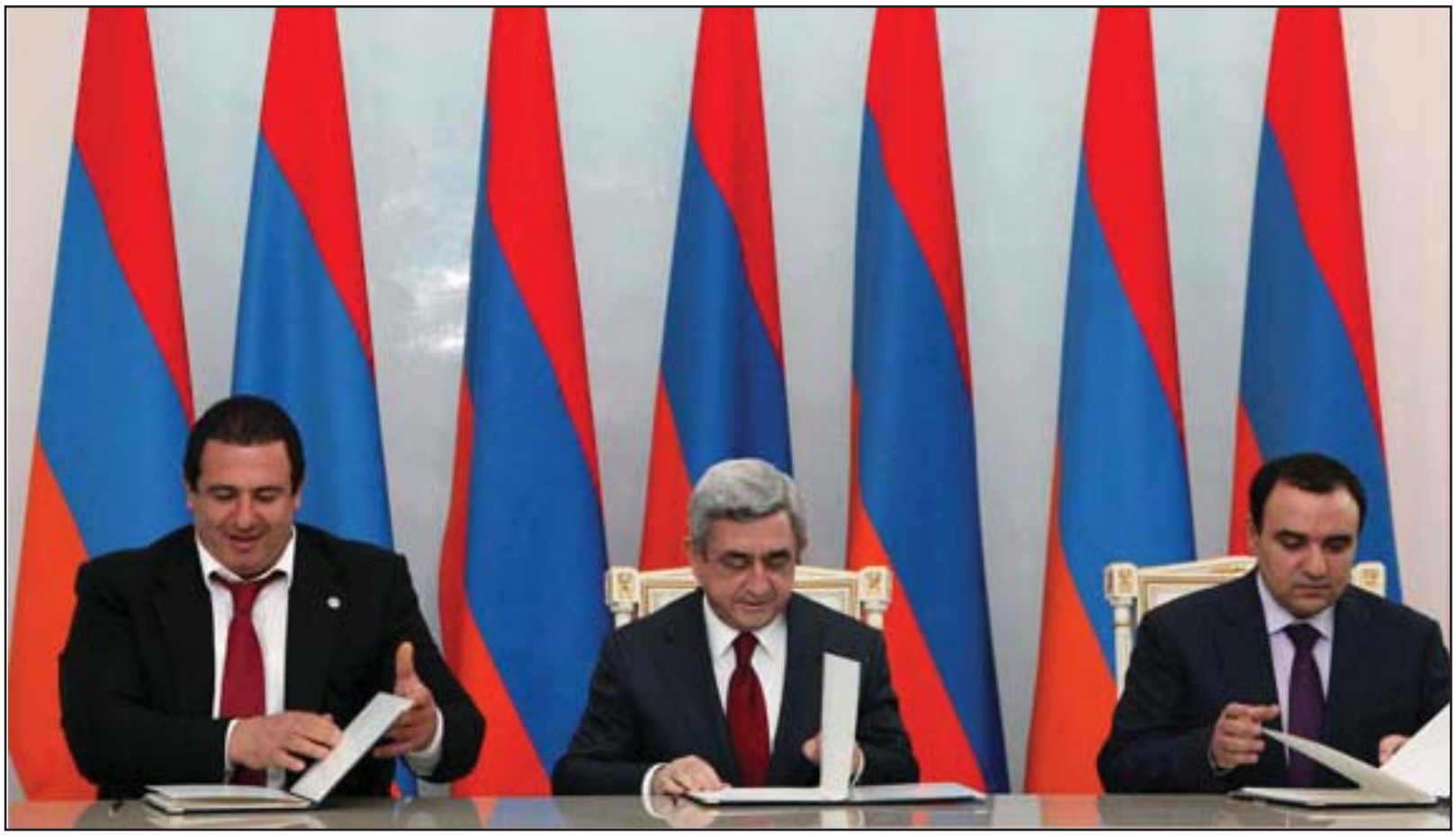

Les partis de la coalition au pouvoir se sont engagés à tenir des élections transparentes

éditorial

UNE SEMAINE DÉCISIVE

La stratégie du candidat Sarkozy

C'est parti ! Nicolas Sarkozy est dans l'arène. Candidat à sa succession. Sur sa ligne politique et pas sur celle que François Fillon, Alain Juppé et autres poids lourds de l'ère chiraquienne voulaient lui imposer. Il fera campagne à droite. Parce que la France est à droite, il le sait ! Il a établi sa stratégie à partir de sondages secrets dont lui seul dispose. Et que, malgré la présence de Marine Le Pen, il estime être plus crédible qu'elle en ce domaine.

Pour la première fois, le gouvernement arménien présente sa politique industrielle

Par Haroutiun Khatchatrian
Début dans le #4 (901)

Zones franches économiques

La démarche suivante mise en œuvre en 2011 a été plus profonde en terme de financement. Le 25 mai, le Parlement arménien a adopté une Loi sur les Zones franches économiques (ZFE) selon laquelle les entreprises fonctionnant dans de telles zones profiteront des privilèges fiscaux et douaniers, y compris de l'exemption entière de tout payement. On espère que les deux premières ZFE vont fonctionner en 2012. La première ZFE est prévue de créer près de l'Aéroport international Zvartnots. Elle sera utilisée pour la production et l'exportation des produits alimentaires. Une autre ZFE high-tech est prévue de créer sur le territoire de Mars, une grande usine de robot. Des ZFE séparées pourraient être également créées pour la taille des diamants et des bijoux.

Donc, la démarche à laquelle plusieurs économistes faisaient appel, a été finalement mise en œuvre par le gouvernement.

Le programme

C'est le contexte qui a abouti au séminaire du 4 décembre 2011 dont j'ai parlé ci-dessous. Comme je l'ai dit, lors de cet événement, le gouvernement a présenté au débat public un document intitulé : De la politique industrielle d'Arménie visant à promouvoir les exportations. Le document comprenait une liste de 11 domaines de l'industrie

suite à la page 6

La Russie et l'Arménie pourraient augmenter leur part dans la construction de la nouvelle unité de la Centrale nucléaire arménienne

Par Haroutiun Khatchatrian

Sergueï Kirienko, Président de l'Agence fédérale de l'énergie atomique russe Rosatom, a déclaré le 7 février à Erévan que la Russie et l'Arménie pourraient augmenter leur participation dans la construction de la nouvelle unité de la centrale nucléaire d'Arménie (Metsamor) de près de 50 % chacune. Il a également indiqué clairement qu'il existait en Arménie des gisements d'uranium prometteurs, cependant la partie russe préférait obtenir aussi des métaux rares de l'Arménie. Si cela devient réalité, la Russie va augmenter son emprise sur le réseau électrique arménien et l'Arménie pourrait être forcée de payer jusqu'à 1,5 milliard de dollars en espèces pour avoir la nouvelle unité nucléaire.

L'Arménie a déclaré à maintes reprises que la présence d'une centrale d'énergie nucléaire est parmi ses objectifs stratégiques car elle assurerait sa sécurité énergétique. Actuellement elle est la propriétaire de la centrale nucléaire unique dans la région, la centrale de Metsamor (28 km à l'ouest d'Erévan), qui sera fermée en 2016 ou 2017. En août 2010, l'Arménie et la Russie ont signé un accord de coopération sur la construction de la nouvelle unité nucléaire en Arménie. La nouvelle unité a été prévue de construire auprès de l'ancienne en y utilisant les communications existantes. De cette façon, la partie arménienne devrait avoir payé de 20 à 25% de la valeur totale de l'unité et garder de 20 à 25% de ses actions. Un autre 20 ou 25% devrait être payé par la Russie qui avait assumé la responsabilité de produire et d'installer le soi-disant " îlot nucléaire " de l'unité. Les 50 à 60% restants de la valeur de l'unité avait été prévus de fournir aux autres investisseurs.

Une conférence des investisseurs a été prévue de tenir en mai 2011. Cependant, des investisseurs n'ont pas été trouvés. De tout évidence, la catastrophe à la centrale nucléaire Fukusima a joué un grand rôle.

Sergueï Kirienko a été très prudent lors du briefing du 7 février à Erévan et disait souvent qu'il exprimait son avis personnel. Néanmoins, il était évident qu'il exprimait la position officielle de la Russie dans de nombreux cas :

1. La nouvelle unité sera achevée d'ici à 2020, au lieu de

suite à la page 2

La Russie et l'Arménie pourraient augmenter leur part dans la construction...

Début à la page 1

2016 ou 2017 annoncé plus tôt.

2. La Russie " prévoit " l'augmentation de sa participation dans la nouvelle unité au dessous du niveau de 25%. Le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles avait annoncé plus tôt que la Russie était prête à fournir 50% de fonds nécessaires pour la construction de la nouvelle unité.

3. L'unité doit appartenir au gouvernement arménien, c'est-à-dire, le gouvernement doit détenir de plus de 50% de ses actions. Etant donné que le montant total de la nouvelle unité est de 4,5 à 5 milliards de dollars, le gouvernement arménien doit payer de 1,1 à 1,5 milliards de dollars dans un délai de six ans (la durée moyenne de la construction). Cette somme est comparable de 30 à 50% des dépenses du budget annuel d'Arménie en 2012. Il n'y a pas de rapport sur la réaction du gouvernement arménien à cette déclaration. Selon d'autres rapports, l'Arménie continue à chercher d'autres investisseurs. En particulier, le Président arménien Serge Sargssian a déclaré d'avoir discuté ce problème avec ses collègues français et italien, Nicolas Sarkozy et Giorgio Napolitano.

4. L'unité aura une capacité installée de 1060 mégawatts. La Russie est l'un des rares pays au monde à disposer des technologies pour la construction des centrales nucléaires de type "post-Fukusima", il fournira le soi-disant réacteur 3+. Les technologies sont utilisées en Russie et dans plusieurs pays et sont certifiés par European Utility Requirements (EUR). Actuellement un consortium international dirigé par Worley Parsons (grande entreprise australienne) donne une évaluation technico-économique pour la construction d'une nouvelle unité nucléaire.

5. Kirienko a reconnu que des réserves d'uranium avaient été découvertes en Arménie, mais a déclaré que la Russie voudrait obtenir d'autres mines, aussi. " Il y a des gisements intéressants, ... mais ils exigent une étude supplémentaire ... . J'approuve la démarche du gouvernement arménien de discuter soigneusement les projets avec les gens qui vivent auprès les dépôts. ... Il est important pour nous que la compagnie jointe-venture minière arméno-russe s'occupe non seulement de l'exploration d'uranium, mais aussi des minéraux connexes, y compris des métaux rares. Dans ce cas, des accords à long terme seront conclus pour un travail efficace ", a-t-il dit.

Histoire

La centrale nucléaire de Metsamor est l'unique dans cette région. Elle est équipée de deux réacteurs nucléaires construites pendant les années 1970-80 par le gouvernement soviétique et fermées en 1989 suite au tremblement de terre du 7 décembre 1988 dans la région de Spitak. Le réacteur No2 a été remis en service par le gouvernement arménien en 1996. Sa durée de vie était jusqu'à 2004. Cependant, le gouvernement arménien en coopération avec les sociétés européennes et russes et AIEA ont réussi à améliorer la sécurité de la centrale au moins jusqu'à 2016.

Actuellement la plupart des capacités de la production d'électricité d'Arménie appartiennent à diverses sociétés russes contrôlées par le gouvernement russe (parmi elles sont différentes parties de la centrale thermique de Hrazdan et la cascade des usines hydroélectriques sur la rivière de Hrazdan, le soi-disant cascade Sevan-Hrazdan). L'Arménie a actuellement un excès de ces capacités, cependant ses voisins, l'Azerbaïdjan et la Turquie, ne parviennent pas à importer de l'électricité pour des raisons politiques.

A PARIS - A LOUER

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
STUDIOS MEUBLES

Location par mois

YEZEGUELIAN - 34 avenue des Champs-Elysées - Paris 75008
mail: Gerancia34@wanadoo.fr
Tel.: 00-331-43596519

Aucun Français n'est seul à l'étranger

Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!
Votez pour nos sénateurs!
Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010
Email: contact@ufe-am.com
Tél: 091 512606 - 093 630621
www.ufe-am.com

Un Sénateur Français Mr Leconte à Erévan le 5 février

Pour dire qu'il s'est abstenu durant le vote de la loi, tout en expliquant qu'il n'approuvait pas cette Loi. Il ne devait pas être étonné d'avoir réuni seulement une douzaine de personnes à l'Hôtel Congress

Jean-Yves Leconte (à g.) et Cédric Etlicher

Par Nona Petrossian

Cédric Etlicher, Conseiller à l'Assemblée des Français à l'Etranger pour les Français de CEI et Jean-Yves Leconte, Sénateur représentant les Français établis hors de France, ont organisé une permanence publique le 5 février à Erévan à l'Hôtel Congress.

Élu au Sénat en septembre 2011 par l'Assemblé des Français de l'Etranger, c'était la première visite de Monsieur Jean-Yves Leconte en Arménie en tant que sénateur des Français de l'étranger.

Lors de la réunion on a profité de l'occasion pour demander à Monsieur Jean-Yves Leconte d'expliquer pourquoi il avait voté contre la loi pénalisant la négation du génocide arménien, adoptée le 23 janvier dernier par le Sénat français. Il a, en particulier, dit : "J'ai pris la parole au Sénat pour expliquer mon abstention avec trois arguments : Le premier argument, c'est qu'il me semblait, sur le plan technique et législatif, la loi, telle qu'elle était présentée, n'était pas bonne. Un deuxième argument, c'est connaissant la situation sensible en Arménie, et ayant de très bonnes relations avec la communauté arménienne en France, il est évident que je suis très sensible à ce qui s'y passe. Les personnes qui ont dit qu'ils votaient contre la loi parce que c'était une attente à la liberté d'expression, ils avaient peur, j'ai dit qu'ils ont tort. Pour moi " Nier le Génocide, c'est continuer le Génocide ". Par conséquent, la conception de la liberté en société doit conduire à mettre des limites pour que la liberté d'une personne n'attaque pas la liberté d'une autre. Permettre de nier un génocide, de ne pas le pénaliser, c'est laisser la liberté à un individu qui nie un génocide, d'attaquer l'origine, la respectabilité, l'intégrité d'une personne, ce n'est pas acceptable. On parle d'un fait historique incontestable. Les arguments qui ont consisté à dire que voter une telle loi était une attente à la liberté de la recherche ou à la liberté d'histoire ne sont pas des arguments acceptables. Par conséquent, je ne pouvais pas être d'accord avec des personnes qui allaient voter contre la loi parce que ça allait contre la liberté d'expression, la liberté de la recherche historique.

Compte tenu de la situation internationale, de la position internationale de la France qui est très faible sur un certain nombre de sujets par rapport à la Turquie, par rapport à ce qui se passe en Syrie, et l'incapacité de la France d'agir directement sur le sujet, parce que pour ça on est obligé d'avoir de bonnes coopérations avec les pays qui entourent la Syrie, donc, en particulier, la Turquie. On ne peut pas sur le plan international aujourd'hui s'aborder les capacités de la France d'agir au niveau international que d'avoir de mauvaises relations avec la Turquie aujourd'hui. J'irais un peu loin. Aujourd'hui la question de la présence de la France dans le Groupe de Minsk est posée, est je crois que ce n'est pas bon pour l'Arménie.

En principe, je n'ai aucune objection contre la pénalisation de la négation des génocides. Simplement, je veux que ça soit sur le plan juridique bien construit, ça ne doit pas être instrumentalisé par le Président de la république".

Vote par Internet des Français en Arménie

Par Nicolas Prissette
Le Journal du Dimanche

Ce sera la grande nouveauté des élections du mois de juin. Pour la première fois, l'Etat va organiser une élection par Internet. Du jamais - vu en France. La modalité est réservée aux expatriés, qui doivent désigner en juin les onze députés représentant les Français de l'étranger - une autre innovation de ces législatives. Le gouvernement leur accorde cette facilité technologique au motif que beaucoup d'entre eux vivent loin des consulats où seront installés les isoloirs, bulletins de papier et urnes traditionnelles. "La mise en place du vote électronique s'inscrit dans l'action de modernisation du service public", commente Édouard Courtial, secrétaire d'État en charge des Français de l'étranger.

Environ 1.078.000 expatriés se sont inscrits sur les listes électorales, un nombre en hausse de 22,6% par rapport à 2007. Pour tester le dispositif, le Quai d'Orsay a organisé il y a quelques jours un scrutin fictif auprès de 15.000 volontaires, qui ont eu à choisir parmi une liste imaginaire de candidats (M. Janvier, Mme Soleil…). Il a recueilli 30% de participation.

Le vote est réputé acquis à la majorité

Plus surprenant encore, les électeurs qui voteront par Internet auront sept jours pour le faire, avant chaque tour (10 et 17 juin). Le site sera accessible jusqu'au mardi précédant la date du scrutin. Leurs bulletins seront "dépouillés" le dimanche à 20 heures, heure de Paris. En cas de problème, cette souplesse laissera le temps à l'administration d'inscrire les électeurs pour le vote physique.

L'objectif du gouvernement est de maximiser la participation. Elle avait atteint 42,1% seulement au second tour de la présidentielle en 2007. Le vote des Français de l'étranger est réputé acquis à la majorité, l'UMP anticipant la victoire dans huit à neuf circonscriptions sur onze. En 2007, Nicolas Sarkozy avait emporté 54% des suffrages exprimés (53% au global) hors des frontières.

Ce vote électronique a un coût estimé entre 3 et 4 millions d'euros. L'enveloppe rémunère les sociétés informatiques sollicitées par l'État, dont Atos que préside Thierry Breton, ancien ministre de l'Économie de Jacques Chirac. Au total, la facture des législatives et présidentielle organisées à l'étranger s'élève à 20 millions d'euros. Soit 6% des sommes affectées au ministère de l'Intérieur pour l'année électorale (330 millions d'euros).

Président d'honneur **Missak MANOUCHIAN** †
Médaille de la Résistance - Mort pour la France

Antoine Bagdikian lance
un appel à tous ceux
qui veulent défendre
la Mémoire des Arméniens :
rejoignez nous !

Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens
Créée en 1917 - Siège : 34, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris

Correspondance : 1, avenue Mirabeau - 78000 Versailles
Tél. : + 33 (0)6 84 84 74 74 - antoinebagdikian@wanadoo.fr
ac.armeniens@hotmail.fr - www.anciens-combattants-armeniens.org

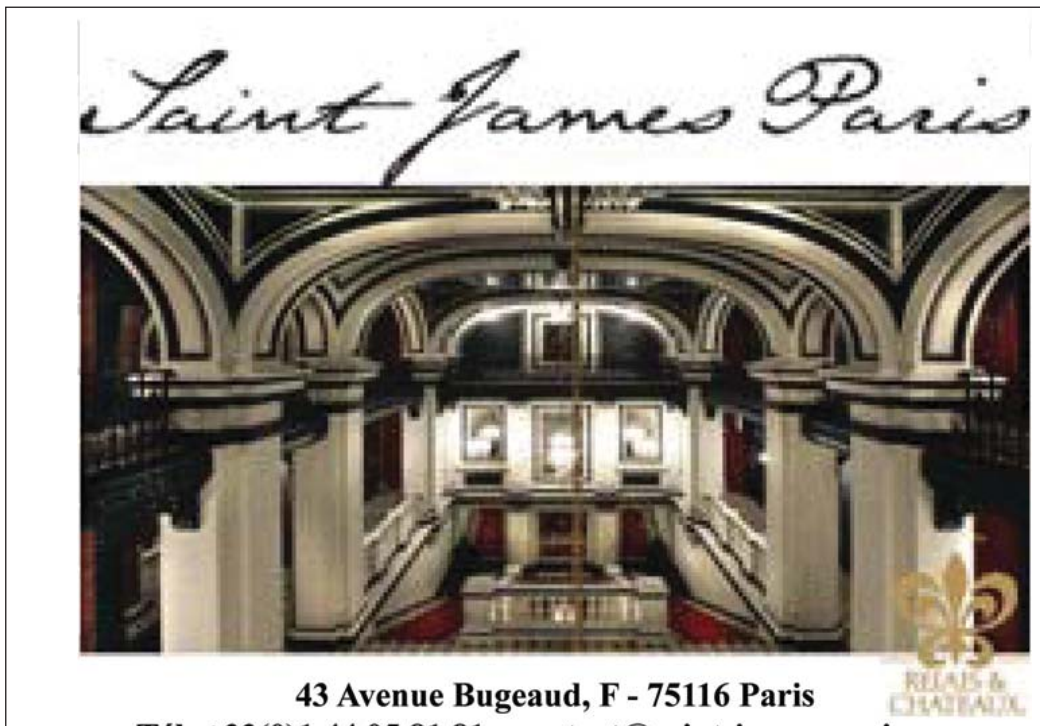

43 Avenue Bugeaud, F - 75116 Paris
Tél: +33(0)1 44 05 81 81 - contact@saint-james-paris.com

Ecole Franco-Arménienne
TEBROTZASSERE

Maternelle-Primaire-Collège
Inscriptions ouvertes
pour 2011-2012

1 Bd du Nord Carrefour d'Arménie
93340 Le Raincy
Tél : 01 43 81 01 72
www.tebrotzassere.com

L'étape arménienne en Franche-Comté...

Les saveurs
francs-comtoises
sont au rendez-vous
à l'ARIANIS !

Hôtel-Restaurant ARIANIS
SOCHAUX (face au Musée de l'Aventure Peugeot) - tél. 03 81 32 17 17

ECOLE HRANT DINK
40-42 Rue St Just
95400 Arnouville-lès-Gonesse
Directrice : Tanya Yapar

G2iA NEWSLETTER
Lettre d'information trimestrielle du réseau professionnel arménien http://www.g2ia.fr/

Groupement
Interprofessionnel
International
Arménien

Fédérer des ressources
Informer
Développer
Former et transmettre

www.g2ia.fr
contact@g2ia.fr

VAHEVA PARTNERS DIFFUSION

ORNA PATIL

Marlene B® PARIS

Fabricant
Pulls

352-353,av. du Général de Gaulle
92130 Clamart
Tel. : 01 46 01 73 50
Fax : 01 46 07 93 77
vaheva@wanadoo.fr
www.marleneb.fr

RESTAURANT
LES DIAMANTAIRES
Le plus ancien restaurant greco-arménien de Paris (1929)
60, rue Lafayette 75009 Paris
Tél. : 01 47 70 78 14 - Fax : 01 44 83 02 73
info@lesdiamantaires.com
www.lesdiamantaires.com

EUArmenia TV COMPANY ARMENIA
TOUJOURS PREMIÈRE, ENCORE PLUS PRÈS
LA CHAÎNE TV DE TOUS LES ARMÉNIENS
Disponible sur :
Le Satellite :
HOTBIRD
Frequency: 11179Mhz
Polarization: Horizontal
Symbol Rate: 27500 Msymb
FEC: 3/4
Mais aussi sur :
FREEBOX CANAL N°651
SFR NEUFBOX CANAL N° 562
BOUYGUES BBOX CANAL N° 229
freebox Bbox SFR Bouygues Telecom
France
EUArmenia TV
34, Avenue Des Champs-Élysées, 75008 Paris, FRANCE
Tel: +33 1 422 50 222 Fax: +33 1 83 96 22 76
www.euarmeniatv.com info@euarmeniatv.com

DESTOCK TOUT
Vente tout produit en gros et détail
• Alimentaire
• Surgelés
A DES PRIX IMBATTABLES
Monsieur BARONIAN
19, av. du Merlan
13014 Marseille
Tél. : 04 91 98 07 15
Fax : 04 91 63 33 61

Entreprise Générale de Bâtiment
NICOLAS Père & Fils
Concept et réalisation d'intérieur
Maçonnerie
Electricité
Plomberie
Chauffage
Peinture
Moquette
Parquet
Désamiantage
ENERGEIA
Études et bilans thermiques
Entrepôts
3, rue Marius Hue
91370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. : 01 69 20 02 57
Fax. : 01 60 11 01 98
Quali'Pac 2010
Professionnel du Gaz
Depuis quatre générations
2010 Partenaire Bleu ciel d'EDF

ACBA-CREDIT AGRICOLE BANK
Together towards prosperity
Première banque

JAC - NET
NETTOYAGE INDUSTRIEL
DEVIS GRATUIT
✓ Nettoyage de locaux administratifs industriels et commerciaux
✓ Entretien d'immeubles
✓ Shampoing moquette
✓ Vitres
✓ Remise en état
✓ Vitrification
✓ Rénovation
208, rue E. Vaillant Couturier 94140 ALFORTVILLE
Tél. : 01 43 75 32 30 Fax : 01 43 96 19 42
Mob. : 06 03 03 03 43 E-mail : jacnet94@free.fr

INSTITUT TCHOBANIAN
Institut Tchobanian est un centre indépendant de recherche en études stratégiques pour l'U.E., l'Asie Mineure, le Sud-Caucase, et le Moyen Orient.
► L'IT soutient la publication de travaux, de périodiques et de livres consacrés à la géopolitique de ces régions.
► L'IT soutient également la publication d'ouvrages portant sur la culture arménienne.
► L'IT publie la revue géopolitique Europe & Orient.
Europe Orient
www.tchobanian.org
Paris-Erevan

OTC Organisation Terre et Culture
16 rue de Notre Dame de Lorette 75009 Paris
Contact : info@terreetculture.org
www.terreetculture.org

Rive Ouest immobilier
CABINET MOREAU
DEPUIS 1932
2 agences à votre écoute
expertise - transaction - location - gestion
AGENCE IMMOBILIERE
Estimation gratuite sous 24h
81 avenue Jean Baptiste Clément
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. ; 01 48 25 81 00 www.riveouestimmo.com
Fax : 01 48 25 01 93 contact@riveouestimmo.com
1 bis avenue René Samuel
92140 Clamart
Tél. ; 01 46 42 39 93
Fax ; 01 40 95 02 40

Villa Barreto Ristorante VB
VILLA BARRETO
Le plus Arménien des Restaurants Italiens
La prestigieuse carte Villa Barreto, la véritable restauration italienne
De la terrasse chauffée à l'espace privatisable, dégustez en Solo ou à 150 personnes, les spécialités de toutes les régions ainsi qu'une exceptionnelle collection de vins et de fromages italiens avec son rituel de dégustation. Villa Barreto et son maitre de cérémonie organise tous vos évènements grâce son espace privatisable équipé high tech
Villa Barreto et son chanteur pianiste vous fait chanter et danser de 20h à l'aube
Villa Barreto, 44 av François Mitterrand 77500 Chelles (sur la place)
Mr Nisan au Tél : 01 64 21 55 82 ou 06 11 82 19 51 www.villabarreto.fr facebook : Villa Barreto
ARSEN
Musique Live
Italienne & Française & Grecque & Arménienne et bien d'autres

ufe
Aucun Français
n'est seul à l'étranger
Union des Français de l'Etranger

Yerevan - Centre Ville
Résidence Yezeguelian
24 studios et appartements dans le centre de Yérévan
en location à 250 € la semaine
payable à l'entrée dans les lieux
En bordure du parc de l'hôtel Congrès
8 rue Khorénatsi
à Yérévan
Un accueil chaleureux
Gardiennage 24h/24
Café Bar
Cuisine
réfrigérateur
coffre - TV
internet
Réservation
à Yérévan
00 374 9 3 67 24 52
et
00 374 9 1 57 01 70
email :
yezeguelian@aol.com
Des appartements tout confort
chauffés et climatisés
Des salles de bains modernes
Bureau à Paris : 34 avenue des Champs Elysées - tél. Audrey : 01 43 59 65 19
À la même adresse à Yérévan : 8 rue Khorénatsi
Union des français de l'étranger - Président fondateur : Raymond Yezeguelian 06 63 54 22 30

banque
atlantique
Le groupe Banque Atlantique est l'un des plus vastes réseaux bancaires de l'Afrique de l'Ouest. Avec plus de 80 agences et 8 banques implantées dans l'espace UEMOA, c'est une signature unique pour une synergie d'actions aussi bien en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal qu'au Togo.
Banque africaine d'exception, la Banque Atlantique est résolument tournée vers l'innovation avec des services à la pointe de la technologie.

OUVERT NON-STOP DU LUNDI AU SAMEDI de 10H à 19H
PLANETE MODE
Achetez maintenant en ligne sur www.planete-mode.com
3000 m²
150 marques
10 000 références
HOMME - FEMME - JUNIOR
ACCESSOIRES - CHAUSSURES
BOSS ORANGE - BOSS GREEN - ARMANI JEANS - LA MARTINA - GAASTRA - LACOST
CALVIN KLEIN - GUESS BY MARCIANO - GUESS JEANS - TOMMY HILFIGER - DIESEL
POLO JEANS CO. RALPH LAUREN - GSTAR - JAPAN RAGS - ENERGIE - KAPORAL - LEV
LE TEMPS DES CERISES - FRANKLIN MARSHALL - FRED PERRY - SUPERDRY - SALSA
DESIGUAL - LITTLE MARCEL - PEPE JEANS - TEDDY SMITH - LOLA ESPELETA - ESPR
SCOTCH&SODA - DDP - MISS SIXTY - MINELLI - SAN MARINA - DONNA PIU - DC SHO
ZAC Givors 2 Vallées - Autoroute A47 Sortie Givors Ouest - Parking Gratuit

ECOLE BARSAMIAN
Fondée en 1988
Parce que
nos enfants
sont l'avenir
de notre langue,
de nos traditions
et de notre culture
Inscrivez vos enfants à
l'école Barsamian de Nice
Ecole Barsamian
281, Bd de la Madeleine - 06000 Nice
Tél. : 04 93 44 44 03 - ecole.barsamian@hotmail.fr

Lettre ouverte à Recep Tayyip Erdogan

De tout temps, les programmes de l'éducation nationale turque étaient fixés par les autorités du pays. Ces programmes étaient aussi bien valables pour les écoles turques qu'arméniennes. Pendant nos onze années d'études secondaires à Istanbul, nous n'avions trouvé aucune mention des Arméniens dans les livres d'histoire sauf une fois où le mot arménien était évoqué dans la phrase suivante " La bataille menée à l'Est contre les Arméniens fut couronnée de succès par l'armée Turque ". Cela prouve que les autorités turques avaient sciemment occulté l'existence des Arméniens de leurs livres d'histoire. Dans les livres d'histoires du monde entier on fait référence à la présence des Royaumes d'Arménie durant les périodes ancienne et médiévale et à la question d'Orient dans la période contemporaine.

Depuis près d'un siècle, Monsieur Erdogan, vous et vos prédécesseurs gardiez dans l'ignorance les générations successives de votre pays. Tout au long de votre histoire, vos massacres, déportations et spoliations furent condamnées par les Instances Internationales pour être qualifiés à terme comme un acte criminel contre l'humanité. En 1908, vous créiez une société de protection des animaux mais en 1909 vous effectuiez des massacres à Adana où périrent 30 000 Arméniens. De nombreux rescapés des massacres de 1915-1917 trouvèrent asile en Europe et en Amérique. C'est grâce à la fortune(1) " héritée " des Arméniens spoliés et massacrés sur leur sol ancestral, fortune qui représente une somme colossale que la Turquie put se hisser parmi les 20 pays les plus riches du Monde.

La France fut l'un des pays qui reconnut les massacres des Arméniens de 1915 comme un génocide en 2001. La négation des génocides fut définitivement votée par le Parlement français le 23/01/2012. Pendant les débats tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, vous aviez mobilisé une armada de ressortissants turcs venus d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique agitant des drapeaux turcs pour manifester devant les hémicycles.

La France est certes le pays des droits de l'Homme, un pays civilisé où chacun peut exprimer librement son opinion cependant est-il tolérable que des manifestants étrangers brandissent des pancartes ridiculisant le Président de la République Nicolas Sarkozy ? Cela prouve le niveau d'éducation d'une société par rapport à celle de la France. Une pancarte stigmatisait " LES MISERABLES " trois photographies barrées dont celle du Président Sarkozy reprenant le titre d'une œuvre du grand Victor Hugo qui dans un poème écrivait " Les Turcs ont passé là, tout est ruine et deuil ". Nous pourrions aussi évoquer les paroles de ce grand homme d'Etat Français, Jean Jaurès qui disait " l'humanité ne peut plus vivre avec, dans sa cave, le cadavre d'un peuple assassiné ".

Les Français considèrent que l'ingérence des autorités turques est une intrusion dans les affaires intérieures de la France. Peut-on imaginer des Français, le drapeau tricolore en main, manifester devant l'Assemblée Nationale " Meclis " de Turquie pour réclamer l'annulation de l'article 301 de la constitution ? La police turque accueillerait-elle ces manifestants avec des fleurs ou avec des matraques ?

Dans le domaine de la diplomatie, la Turquie a sept siècles d'expérience et elle est l'héritière de l'époque Ottomane. Cependant cette diplomatie si performante jusqu'à aujourd'hui semble déraper avec les déclarations tonitruantes du Ministre des affaires étrangères d'Ahmed Davutoglu quand il s'exclame " La loi française essaie de nazifier les Turcs " ou lorsqu'il se vante d'avoir délibérément " provoquer un ébranlement dans la structure administrative de la France ".

Que sont devenus les sept siècles de langage subtil de la diplomatie de ce pays ? La " DOT " des Arméniens accaparée par les Turcs permit l'enrichissement du pays mais n'a-t-elle pas pourri et gâté son administration pour qu'elle marque une telle dérive dans le domaine diplomatique ? Les propos de Davutoglu n'ont-ils pas transformé l'individu en un spécimen fascisant de son administration ? Selon un proverbe turc, le père disait à son fils " Mon enfant je n'ai pas dit que tu ne pouvais pas devenir Vizir mais je t'ai dit que tu serais jamais un Homme ". A notre tour nous ne disons pas qu'Ahmed Davutoglu ne peut pas devenir un ministre, mais nous disons . . . !

Nersès DURMAN-ARABYAN
Paris février 2012
www.armen-progres.com

(1) Article d'Engin Ardiç (Journal SABAH)

Pour la première fois, le gouvernement arménien présente sa politique industrielle

Début à la page 1

qui, selon les spécialistes (y compris ceux de la Banque mondiale), la communauté d'affaires et le ministère de l'Economie, pourrait être prometteur pour l'Arménie.

- Exporter ou mourir, c'est la règle de l'économie moderne, a dit l'un des participants du séminaire. En 2010, les importations en Arménie ont dépassé les exportations de plus de trois fois.

Voici la liste de ces 11 domaines : 5 domaines de la production alimentaire, 3 domaines liés aux bijoux, à la pharmacologie, biotechnologie et l'ingénierie de précision. Trois de ces domaines ont déjà donnés des stratégies de développement détaillées et ont été présentés ce jour-là. Ce sont : la production de brandy, la pharmacologie (avec la bioingénierie) et l'ingénierie de précision. En 2020, les exportations des entreprises appartenant à ces trois domaines, en accord avec ce document, tripleront, et jusqu'à dix fois plus d'exportations dans certains secteurs sont attendues. Des stratégies détaillées pour les autres domaines seront présentées plus tard et je crois que ladite liste sera modifiée selon la réussite de cette phase.

Un moment important est ce que le gouvernement est capable de promouvoir la productivité des entreprises déjà existantes en Arménie. Selon les auteurs du document, cette promotion est un objectif plus important pour le gouvernement que la création d'emplois. Par exemple, il y a plus de 60 sociétés en Arménie, (avec plus de 4000 salariés), qui pourraient être classées comme appartenant à l'ingénierie de précision. Le gouvernement prévoit de soutenir ces industries avec ces outils anciens, y compris les privilèges fiscaux (jusqu'à l'élimination complète des taxes dans les Zones franches économiques). Il n'y a pas de fonds spéciaux pour cette politique, cependant les outils de promotion de l'investissement comprennent un éventail assez large et on peut espérer promouvoir la fabrication de produits compétitifs sur les marchés extérieurs.

Afin de promouvoir ces domaines, les outils d'investissement mentionnés ci-dessous seront utilisés. On s'attend à ce que plusieurs sociétés de renom mondial entrent dans le pays. Plusieurs grandes sociétés telles que D-Link (fournisseur numéro un de solutions de mise en réseau sur le marché boursier de Taiwan) et National Instruments (entreprise américaine produisant des équipements de test automatique, sa filiale de Hong Kong est active en Arménie) ont déjà parlé de leur intention d'ouvrir des bureaux et des filiales en Arménie.

Ces industries et l'Arménie entière ont besoin de spécialistes modernes. Il n'est pas étonnant que l'enseignement moderne est une cible principale de ce document, il prête beaucoup d'attention à l'enseignement et à la formation de nouveaux spécialistes. A cette fin, l'Université d'Ingénierie d'Erévan ('Institut Polytechnique d'autrefois) est considéré comme un acteur principal. En vertu du document, en 2020, cette Université deviendra un centre scientifique régional. L'Arménie espère devenir un exportateur majeur de connaissances.

Le séminaire tenu le 4 décembre a également été important dans le sens politique, car il présentait le document préparé pour de nombreuses années à venir pour l'Arménie entière. " Celui qui gouverne le pays, ce document doit être important pour lui " le gouvernement a voulu dire. Le document couvre une période au moins de huit dernières années.

Les pays de la CEI, c'est-à-dire, les pays de l'ex-URSS, prévoient d'être des principaux marchés pour l'Arménie, et la signature de l'Accord de libre-échange approfondi et complet avec l'Union européenne est considérée comme un objectif important car il ouvrira les marchés de l'UE pour la production.

- L'Arménie a été, est et sera un pays industriel, a dit le Ministre de l'Economie Tigran Davtian. Ce ministère est le principal acteur dans la préparation de ce document.

Finalement, en plus de la liste mentionnée ci-dessous, le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles a bien travaillé dans les domaines de la production de l'énergie électrique, de l'industrie chimique et minière.

Ainsi, le gouvernement actuel a mis en Arménie ces objectifs ambitieux. Leur réalisation sera très difficile comme la concurrence est très forte dans le monde moderne, et le petit pays d'Arménie possède beaucoup de problèmes politiques.

Attente de la décision du Conseil constitutionnel français

Il me semble utile d'indiquer aux personnes mal informées que la requête en récusation répond, en premier lieu, à une exigence de droit et d'éthique: le Conseil constitutionnel ne peut pas régulièrement statuer sur la constitutionnalité d'une loi qu'il a condamnée d'avance. Les textes cités dans le mandat et la requête (article 3 de l'ordonnance de 1958 et décret de 1959 sur les obligations des membres du Conseil constitutionnel) lui rappellent cette exigence.

En second lieu, il n'est pas exclu que d'autres membres du Haut Conseil, - notamment Monsieur Guy Canivet, ancien Premier Président de la Cour de cassation - apprenant l'existence de la publication litigieuse sur le site Internet officiel du Conseil, cause objective de récusation, s'abstiennent de siéger, à l'instar de Hubert Haenel et Jacqueline de Guillenchmidt (v. l'article du Canard Enchaîné du 15 Février 2012, p. 4).

En tout état de cause, la procédure est nécessaire, dans la perspective d'une prochaine saisine de la Cour européenne des droits de l'homme, après qu'auront été épuisées toutes les voies de recours internes.

Le respect de l'Institution ne doit pas se confondre avec une crainte révérencielle, laquelle n'a pas lieu d'être, spécialement lorsque le dysfonctionnement est manifeste, comme en l'espèce. L'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Août 1789 (DDH), qui a pleine valeur constitutionnelle, en atteste: "La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration."

Philippe Krikorian

La création d'une commission d'enquête parlementaire (article 15 DDH et article 6 de l'ordonnance du 17 Novembre 1958 sur le fonctionnement des assemblées parlementaires) que nous allons prochainement demander, me semble, sous cet angle, particulièrement opportune.

Se joindre à cette action citoyenne inédite dans l'histoire de la République, comme vous l'avez fait courageusement, - dont l'exercice procède du droit de résistance à l'oppression (art. 2 DDH) et de la garantie des droits (art. 16 DDH) - relève, dès lors, de la conscience de chacun: la démocratie aurait-elle un sens si celui chargé de faire respecter les principes constitutionnels ne se les applique pas à lui-même?

Philippe Krikorian,
Avocat au Barreau de Marseille
Tél. 04 91 55 67 77 - Fax 04 91 33 46 76
Courriel Philippe.KRIKORIAN@wanadoo.fr
Site Internet www.philippekrikorian-avocat.fr
BP 70212
13178 MARSEILLE CEDEX 20

L'Affiche rouge - Commémoration : aux Arméniens et Juifs fusillés le 21 février 1944

AUMONERIE ISRAÉLITE DES ARMÉES

A l'occasion de la commémoration de l'éxécution du Groupe Manouchian,
l'Aumônerie israélite des armées
et l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens
vous convient à une cérémonie officielle en l'honneur
des Arméniens et des Juifs morts pour la France et fusillés le 21 février 1944 au Mont Valérien.

Mardi 21 février 2012 à 18 h

en la Cathédrale arménienne Saint Jean-Baptiste
15, rue Jean Goujon - 75008 Paris (Métro : Champs-Elysées-Clémenceau)

La prière aux Morts sera célébrée en arménien par Monseigneur Norvan Zakarian, Primat du Diocèse de France de l'Eglise apostolique arménienne, et en hébreu par M. le Grand Rabbin Haïm Korsia, Aumônier général des Armées. Chœurs mixtes judéo-arméniens.

.....

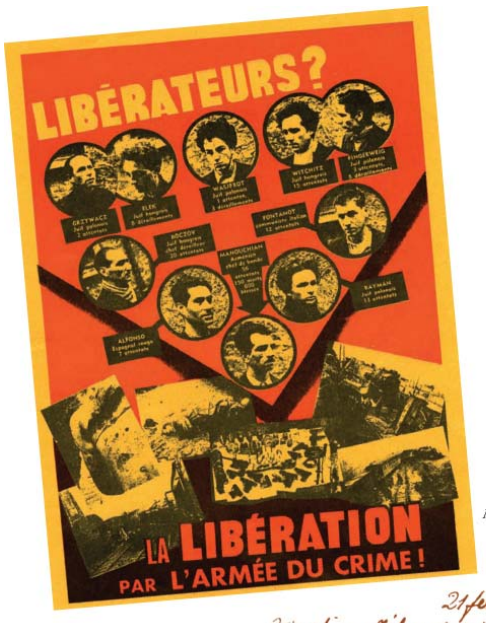

Louis Aragon a écrit ce poème en 1955, en mémoire du Groupe Manouchian, résistants étrangers. L'annonce de leur condamnation s'était faite par une affiche reproduisant leurs photographie, et qui est restée sous le nom de l'Affiche Rouge. Le 16 novembre 1943, Missak Manouchian rencontrait à Evry Petit Bourg Joseph Epstein, autre résistant. Ils se font tous les deux arrêter et leur groupe respectif est démantelé et fusillé par la Gestapo le 21 février 1944 au Mont Valérien.

L'Affiche Rouge

Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans
...
Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
...
Tout avait la couleur uniforme du givre
A la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand
...
Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

Louis Aragon
Poème issu du "Roman inachevé"

Missak Manouchian (+) et ses compagnons d'armes à la prison de Fresnes, quelques heures avant leur exécution.

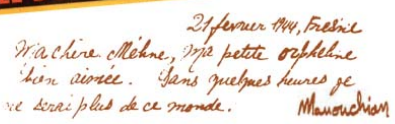
21 février 1944, Fresnes
Ma chère Mélinée, ma petite orpheline bien aimée. Dans quelques heures je ne serai plus de ce monde.
Manouchian

Début de la dernière lettre de Missak Manouchian à son épouse Mélinée avant de mourir.

DERNIERE MINUTE

Monsieur Richard Prasquier, Président du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) et certaines personnalités dirigeantes du CRIF ainsi que S.E. M. Viguen Tchitetchian, Ambassadeur d'Arménie en France seront présents à la cérémonie d'Hommage aux Arméniens et Juifs morts pour la France, le 21 février à 18H précises.

Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens

Communiqué Marseille
Congrès du 24 au 26 février, la visite à Marseille est différée

L'avocat Philippe Krikorian, et la député, soutenue par la communauté arménienne, ont pris l'initiative, de faire voter par l'Assemblée et le Sénat, la loi contre le négationnisme. Ce qui a provoqué notre joie, BRAVO.

Par ces évènements, nous avons vu le raz de marée d'informations, télévisées et d'éditions, bravo.

Nous savons aujourd'hui qui sont nos amis et nos opposants.

Pour la position entre le CCAF et l'avocat Maître Philippe KRIKORIAN, c'est à eux de ce concerter et de prendre la bonne décision.
Nous au sein de la communauté arménienne, nous avons répondu présent.
Pour tous ceux qui feront une réponse positive à la requête de Maître Philippe Krikorian, celui ci sera en mesure d'utiliser ou pas notre adhésion à la réalisation de sa mission.
C'est aux experts de prendre la bonne décision.

Vous avez en votre âme et conscience à faire votre choix.
Ce point de vue est le mien (Minas Melkonian)

Le secrétaire de l'ANACRA vous transmet le message ci dessous

Bien Cordialement
Minas Melkonian

Colloque sur la Pénalisation de la Négation des Génocides

L'institut de Droit Pénal du Barreau de Paris, dont le président délégué n'est autre que Maître Vincent Nioré, a eu l'idée de faire correspondre en même temps ,la tenue de son Colloque consacré à la pénalisation de la négation des génocides le 06 février dernier à Paris avec l'examen de la Loi votée au parlement pénalisant la négation des génocides reconnus par la France.

Alors que la Loi à surmonté avec succès plusieurs obstacles difficiles lors de son passage le 22 décembre 2011 à l'Assemblée Nationale et le 23 janvier 2012 au Sénat elle se trouve bloquée aujourd'hui car des parlementaires défavorables ont saisi la Cour Constitutionnelle.

Les avis des différents intervenants étaient très favorables comme avec maître Jouanneau, ardent défenseur pour l'égalité de traitement par la loi des différents négationnismes. Certains étaient opposés comme Leclerc, et d'autres avaient un point de vue mitige.

Vincent Nioré

Le colloque a été un succès. Bravo à Maître Vincent Nioré.

François Pupponi sur la saisine du Conseil constitutionnel

Je regrette profondément que 77 sénateurs et 65 députés aient décidé de déférer au Conseil constitutionnel la proposition de loi relative à la pénalisation de la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi.

Si je tiens à rappeler mon attachement à la Constitution de la Vème République et plus spécifiquement à son article 61 qui permet depuis 1974 à 60 députés ou sénateurs de déférer une loi au Conseil constitutionnel; je regrette, néanmoins, cette saisine qui est sur le fonds incohérente juridiquement et politiquement. A ce titre, je rappellerai simplement les 4 raisons principales qui justifient la promulgation de cette proposition de loi:

- Premièrement, pour les victimes, très nombreuses, plus d'un million de femmes, d'hommes et d'enfants pour qu'elles puissent reposer en paix. Il nous appartient ici de ne pas les tuer une seconde fois.

- Pour leurs familles, ensuite, pour que leurs descendants présents sur notre territoire et parfaitement intégrés dans notre République, puissent enfin faire leur deuil dignement.

- Pour réparer une injustice et mettre notre législation nationale en conformité avec la loi " Gayssot " de 1990 et au-delà, avec nos engagements européens et plus précisément avec la décision cadre de l'Union Européenne du 28 novembre 2008 prise en application du Titre 6 du Traité de l'UE (Décision cadre relative à la lutte contre certaines formes de racismes et de xénophobies).

- Pour l'honneur de la politique et de la République et par là, pour respecter les engagements que nous avons pris auprès de la communauté arménienne.

De nombreuses critiques ont été faites mais elles sont sans fondement:

- Premièrement, il ne s'agit pas d'une loi " nouvelle ". D'abord, en 2001 avec la reconnaissance par la France du génocide arménien de 1915 puis en 2006, les bases de cette démarche ont été posées. Cette proposition de loi ne vise pas à stigmatiser un Etat mais vise à réprimer pénalement ceux qui en raison d'un vide juridique, en profiteraient pour proférer des propos inacceptables envers une communauté ou un groupe de personnes.

François Pupponi, Député de la 8e circonscription du Val-D'Oise

- Deuxièmement, Il s'agit, ici, de faire ce qui est juste au regard du droit; et ce, dans le respect de la liberté d'expression et de communication consacrée par les articles 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. L'article 11 dispose en effet que: " tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ". A ce titre, la calomnie et la diffamation sont réprimées par la loi. Et c'est bien dans cette logique que cette proposition de loi vise à réprimer pénalement tous ceux qui viendraient à abuser de cette liberté en niant l'existence de crimes de génocides.

Dans ce contexte, je rappelle qu'il demeure important pour les autorités françaises de ne pas oublier les Assyro-chaldéens qui ont également été victimes du génocide de 1915.

Enfin, j'espère que les différentes parties prenantes n'exerceront aucune entrave ou pression sur les Sages du Conseil constitutionnel et que ces derniers pourront ainsi exercer leur examen de constitutionnalité dans les conditions de sérénité et d'impartialité qui s'attachent à cet exercice.

jusqu'au 26 février
de 15h à 18h

EXPO PHOTO
Marzevan et Sebastia

Reproductions d'anciennes photos inédites (1889 à 1922) de Marzevan et Sébastia appartenant aux familles Der Haroutiounian et Dildilian

Photographies anciennes inédites prises de 1889 à 1922 par les frères Dildilian, pionniers méconnus de la photographie naissante dans l'Anatolie profonde.

Elles évoquent les personnages, les visages, les paysages ruraux, la vie urbaine avec les bâtiments, écoles, églises, mosquées, les artisans, les scènes de rue, de Sivas à Merzifon.

Entrée libre

Aznive, sur les cimes enneigées du Mont Ararat

L'avocat Vincent Nioré, a accompagné sa mère Aznive vers sa dernière demeure. A l'occasion de la messe de Requiem célébrée le samedi 28 janvier 2012 en la Cathédrale arménienne de la rue Jean-Goujon à Paris (8e), Vincent Nioré a lu un texte émouvant et très fort, dédié à sa mère et à son " grand-père qui a transmis aux enfants que nous étions le récit des horreurs vécues par l'enfant qu'il n'a jamais été ". Un ultime hommage d'un petit-fils de rescapés du génocide arménien de 1915, premier génocide du XXème siècle, et dont toute la famille de Turquie a été massacrée sans aucun survivant. Le Collectif VAN présente ici ses condoléances à l'un de ses plus fidèles amis, pour la douleur qui le frappe avec la perte d'un être cher. Que l'esprit de sa mère Aznive puisse voler et tourbillonner sur les cimes enneigées du Mont Ararat.

U F E
UNION DES FRANCAIS DE L' ETRANGER
Assemblée Générale Ordinaire 2012 :
dates :

u **Assemblée Générale Ordinaire**
samedi 3 mars 2012 à partir de 8h30,
u **Séminaire des Présidents et de leurs équipes**
vendredi 2 mars 2012 de 14h à 18h.
lieu :
NOVOTEL Paris Tour Eiffel
61, quai de Grenelle - 75015 Paris

déjeuner officiel :

Samedi 3 mars 2012 à 12h30 au NOVOTEL Paris Tour Eiffel - Salon Trocadéro Grand Palais *
Invité d'Honneur :
Edouard Courtial, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé des Français de l'étranger.

Citation

Dieu ne vous a pas donné un cerveau pour que vous le laissiez en friche, ou une personnalité pour que vous la délaissiez. Ce sont les matériaux de construction à partir desquels vous pouvez Lui construire un sanctuaire, pour amener la Présence Divine dans le monde matériel. **Yézéguélian**

Election du nouveau bureau de la Paroisse de l'Eglise Apostolique Arménienne de Nice - Côte d'Azur

Le lundi 6 février dernier à 14h00 à Nice, l'Administrateur Judiciaire Maître Xavier Huertas, Mandataire Ad Hoc de la Paroisse de l'Eglise Apostolique Arménienne de Nice-Côte d'Azur a convoqué en Assemblée Générale ordinaire à l'Hôtel Westminster, l'ensemble des membres adhérents de l'association à jour de leurs cotisations lors de sa désignation à cette fonction par le Tribunal de Grande Instance de Nice le 19 juillet 2010. Sur les 256 membres inscrits, 85 étaient présents et 79 représentés en cette après-midi.

Après l'élection d'un Président de séance, d'une Secrétaire de séance et de deux scrutateurs, le compte-rendu moral et le compte-rendu financier de l'année 2009 ont été présentés et soumis à l'approbation des participants. Ces derniers ont été approuvés à la quasi-unanimité des membres présents.

Puis, il a été procédé à l'élection de la nouvelle commission électorale. Ont été élus à la majorité absolue Elodie Kupélian (145 voix), Albert Babikian (143 voix) et Aram Kartun (153 voix).

Enfin, l'élection du nouveau Conseil Paroissial a vu la victoire de la liste composée des personnes suivantes : Yvette Acolanian, Michel Djarbikian, Vrege Elkeletian, Pascal Juhel, Nathalie Karakelian, Gaspard Kayadjanian, Lydia Kharlamoff, Jean Khazarian, Michaël Sarko, Richard Takvorian (suppléants : André Hervier, Jean-Pierre Kuleyan, Garo Mardirosyan). Sur les 164 voix exprimées, 154 ont voté en faveur de cette liste, 3 ont voté contre et 7 se sont abstenus.

Le parti des Ecologistes avec ses 10 élus au Sénat a montré son antisémitisme et son racisme avec ses leaders haineux

Eva Joly

Cécile Duflot

Jean-Vincent Placé

CONCERT *« Au cœur des Chants arméniens »*
Dimanche 19 février 2012 à 16h30
au Complexe Barsamian de Nice (281 Bd de la Madeleine)
Donné au profit des élèves de l'école Barsamian par
LE CHOEUR SAHAK MESROP de Marseille

Direction : Khatchig YILMAZIAN - Piano : Juliette YILMAZIAN
Renseignements : 06.09.86.14.61 **Entrée libre**
Manifestation organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Barsamian

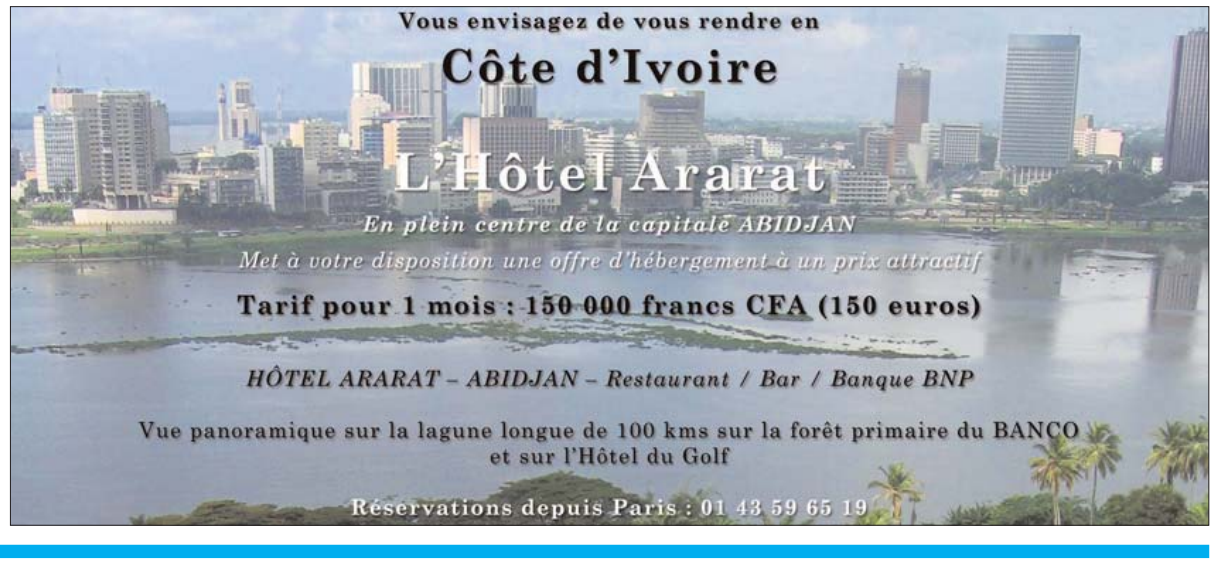

Noah's Ark Noyan Tapan HIGHLIGHTS
Hebdomadaire
Depuis le 4 Mai 1993, Erevan, Armenie

PrØsident de Noyan Tapan Media Holding: Tigran Harutyunyan
Rédacteur en chef de Noyan Tapan: Gayanée Arakélian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatrian

Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan
Traductrice: Nona Petrossian
Mise en Forme: Diana Grigoryan

Editeur: Noyan Tapan SARL
28 Rue Isahakian, Erevan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre: 15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

L'Edition Française de Noyan Tapan Highlights est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguélian